



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24973>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **24-24973**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Grand Angouleme agglomération

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations de nettoyage \_ 5 lots

**Description** : Prestations de nettoyage - 5 lots

**Identifiant de la procédure** : ec96ac1f-37b2-4716-aab9-81828f57904f

**Identifiant interne** : 24006-24010

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent accord-cadre a pour objet les prestations de nettoyage (5 lots). Le présent accord-cadre composite : Il comprend un marché simple à prix forfaitaire correspondant aux prestations récurrentes de nettoyage, en fonction d'une fréquence fixée pour chaque prestation et chaque site, définies dans les documents particuliers ; Il comprend un accord-cadre à bons de commande sur base de prix unitaires pour les prestations ponctuelles avec un engagement sur un montant maximum de commande par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires annexé à l'acte d'engagement. Les montants maximums des commandes de chaque lot par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires, en vertu du 2° de l'article R2162-4 du Code de la commande publique sont : Lot n° 1 Prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie du centre aquatique-patinoire Nautilus et des baignades de Marsac et de Vindelle : montant maximum de 300 000 euros HT par an ; Lot n° 2 : Espace Carat : montant maximum de 70 000 euros HT par an ; Lot n° 3 : montant maximum de 150 000 euros HT par an ; Lot n° 4 : montant maximum de 50 000 euros HT par an ; Lot n° 5 : montant maximum de 100 000 euros HT par an.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les prestations comportent une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Les prix du marché sont définitifs et révisables tous les ans dans les conditions définies dans le CCAP.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 5

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 5

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Interdictions de soumissionner de plein droit mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-6 du Code de la commande publique et interdictions de soumissionner mentionnées en annexe 4 du règlement de la consultation

## Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

**Titre :** Lot n° 3 : Alpha

**Description :** Lot n° 3 : Alpha

**Identifiant interne :** 24008

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 13/05/2024

**Durée :** 48 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 150,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années; certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; en matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objets de la présente consultation.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Organisation et moyens dédiés à l'exécution des prestations (interlocuteur dédié, formation, qualifications et habilitations du personnel, dispositif de remplacement) Gestion de la prise en charge d'une commande de prestation ponctuelle ou d'un forfait d'intervention

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le prix au vu du Détail Quantitatif Estimatif

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://demat-ampa.fr>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 3 MONTH

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

**Montage financier :** Le budget principal de la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise

en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Grand Angouleme agglomération

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Poitiers

### 5.1 Lot : LOT-0005

**Titre :** Lot n° 5 : Sites divers et vitrerie

**Description :** Lot n° 5 : Sites divers et vitrerie

**Identifiant interne :** 24010

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 13/05/2024

**Durée :** 48 MONTH

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années; certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; en matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objets de la présente consultation.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Organisation et moyens dédiés à l'exécution des prestations (interlocuteur dédié, formation, qualifications et habilitations du personnel, dispositif de remplacement) Gestion de la prise en charge d'une commande de prestation ponctuelle ou d'un forfait d'intervention

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix au vu du Détail Quantitatif Estimatif

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 04/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 3 MONTH

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Pas encore connu

**Facturation en ligne** : Requisite

**La commande en ligne sera utilisée**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

**Montage financier** : Le budget principal de la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours** : La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

## 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Grand Angouleme agglomération

**5.1 Lot :** LOT-0001

**Titre :** Lot n° 1 : Prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie du centre aquatique-patinoire Nautilus et des baignades de Marsac et de Vindelle

**Description :** Lot n° 1 : Prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie du centre aquatique-patinoire Nautilus et des baignades de Marsac et de Vindelle

**Identifiant interne :** 24006

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 13/05/2024

**Durée :** 48 MONTH

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 300,000 EUR

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années; certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; en matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objets de la présente consultation.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Prix forfaitaire annuel des prestations planifiées

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Organisation et moyens dédiés à l'exécution des prestations (interlocuteur dédié, formation, qualifications et habilitations du personnel, dispositif de remplacement) Méthodologie de contrôle et plan d'assurance qualité Moyens techniques mis à disposition (matériel, protocoles et produits, modalités d'approvisionnement, solution de gestion informatisée) Performance environnementale (produits écolabellisés, économies de ressources et performance énergétique des matériels)

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : <https://demat-ampa.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requête

**Adresse de présentation** : <https://demat-ampa.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 04/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 3 MONTH

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne** : Requisite

**La commande en ligne sera utilisée**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

**Montage financier :** Le budget principal de la Communauté d'agglomération de Grand Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

## 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Grand Angouleme agglomération

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**5.1 Lot :** LOT-0002

**Titre :** Lot n° 2 : Espace Carat

**Description :** Lot n° 2 : Espace Carat

**Identifiant interne :** 24007

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 13/05/2024

**Durée :** 48 MONTH

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 70,000 EUR

**5.1.6 Informations générales**

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années; certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; en matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objets de la présente consultation.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Organisation et moyens dédiés à l'exécution des prestations (interlocuteur dédié, formation, qualifications et habilitations du personnel, dispositif de remplacement) Gestion de la prise en charge d'une commande de prestation ponctuelle ou d'un forfait d'intervention

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le prix au vu du Détail Quantitatif Estimatif

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : <https://demat-ampa.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://demat-ampa.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 3 MONTH

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

**Montage financier :** Le budget principal de la Communauté d'agglomération de Grand Angoulême financera les dépenses afférentes aux marchés. Aucune demande de subvention n'a été effectuée auprès d'organismes extérieurs. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire après émission de l'ordre de payer dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la réception de la demande de paiement par l'ordonnateur. En application de l'article R2191-3 du code de la commande publique, dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euro(s) HT et si le délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement) dans les conditions fixées dans le même article. Cette avance est portée à 10 % lorsque le titulaire ou son sous-traitant est une petite ou moyenne entreprise en application de l'article R2191-7 du code de la commande publique.

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

## Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Grand Angouleme agglomération

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Poitiers

### 5.1 Lot : LOT-0004

**Titre :** Lot n° 4 : Krysallide

**Description :** Lot n° 4 : Krysallide

**Identifiant interne :** 24009

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 13/05/2024

**Durée :** 48 MONTH

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 50,000 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des

trois dernières années; certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise; en matière de service, le titulaire, ou le mandataire en cas de groupement, devra fournir la preuve de sa qualification professionnelle pour réaliser les missions objets de la présente consultation.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ;

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Organisation et moyens dédiés à l'exécution des prestations (interlocuteur dédié, formation, qualifications et habilitations du personnel, dispositif de remplacement) Méthodologie de contrôle et plan d'assurance qualité Moyens techniques mis à disposition (matériel, protocoles et produits, modalités d'approvisionnement, solution de gestion informatisée) Performance environnementale (produits écolabellisés, économies de ressources et performance énergétique des matériels)

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix au vu du Détail Quantitatif Estimatif

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://demat-ampa.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://demat-ampa.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variante :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/04/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 3 MONTH

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** La forme juridique des groupements d'opérateurs pourra être le groupement solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, la forme imposée par l'acheteur est le groupement conjoint avec solidarité du mandataire envers les membres du groupement afin de satisfaire la bonne exécution du marché. En cas d'erreur des candidats quant à la forme juridique de leur groupement, leur offre ne sera acceptée que sous réserve qu'ils assurent la transformation nécessaire lors de la mise au point du marché. Afin que l'offre puisse être prise en considération, les certificats, déclarations ou attestations susvisés devront être produits, le cas échéant, par chacun des membres des groupements, au plus tard à la date limite de remise des offres et devront être rédigés en langue française.

**Informations relatives aux délais de recours :** La procédure du référé précontractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé précontractuel. Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. 358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Poitiers

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Grand Angouleme agglomération

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Poitiers

**Numéro d'enregistrement** : 17860004500029

**Adresse postale** : 15 Rue de Blossac - BP 541

**Ville** : Poitiers Cedex

**Code postal** : 86020

**Subdivision pays (NUTS)** : Vienne ( FRI34 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**Téléphone** : +33549607919

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Grand Angouleme agglomération

**Numéro d'enregistrement** : FR 57 200 071 827 00014

**Adresse postale** : 25 Boulevard Besson Bey

**Ville** : Angoulême cedex

**Code postal** : 16023

**Subdivision pays (NUTS)** : Charente ( FRI31 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service commun de la commande publique - A l'attention de Rémi HUMBERT

**Adresse électronique** : [marche-public@grandangouleme.fr](mailto:marche-public@grandangouleme.fr)

**Téléphone** : +33613548197

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://demat-ampa.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://demat-ampa.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 1cbac91f-beb7-426a-a1d3-76003ba28245 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 28/02/2024 à 16:40

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 28/02/2024